

## « La prise de notes » au lycée

### Problématique

Depuis la rentrée précédente, la mise en place de l'accompagnement personnalisé dans les lycées a fait apparaître une affirmation reprise par des enseignants, celle de la nécessité de consacrer les premières séances d'accompagnement à la prise de notes. Cette volonté s'articule avec le constat souvent entendu dans les établissements : « les élèves ne savent pas prendre de notes ». Face à cette situation, les IA-IPR se sont interrogés sur la spécificité de la prise de notes dans chaque discipline : « Quand demande-t-on aux élèves de prendre des notes ? Sous quelles formes est-elle exigée, mise en œuvre ? Pour quoi faire ? Quel est le rôle du professeur ? Quelle différence fait-on entre prendre des notes et prendre en notes ? » Ces questions recourent la problématique du statut de la prise de notes et de la trace écrite dans le processus d'apprentissage.

### 1 Que recouvre, dans les pratiques pédagogiques des disciplines, l'expression « prise de notes » ?

S'il est vrai que des différences existent entre les disciplines de par leur spécificité (par exemple place de l'expression orale en LV, statut des expériences en sciences, absence de manuel en philosophie, etc.), il n'en demeure pas moins qu'on voit se dégager des points communs. On peut donc dégager **deux formes essentielles** de ce que l'on nomme « la prise de notes »

1 L'élève écrit, prend des notes lors des phases **d'exploration, d'expérimentation** ou **d'observation** d'un (de plusieurs) document(s), qui peuvent être des textes, des statistiques, des documents iconographiques, un texte littéraire. Cette prise de notes intervient **en accompagnement de la démarche d'observation proposée par le professeur** : elle peut être guidée par un questionnaire, une sorte de protocole ou par des consignes orales. L'élève en situation de découverte, de recherche, *écrit pour lui-même* ce qu'il « trouve » (relève, prélève, déduit, construit, interprète, etc.) dans ce temps d'exploration. Ces écrits sont la plupart du temps individuels, et, comme ils accompagnent un processus d'apprentissage, comprennent naturellement *un certain nombre d'erreurs* individuelles. Généralement il est ensuite procédé à une *mise en commun* qui dissipe les erreurs, (« les bonnes réponses » par exemple, l'aboutissement d'une démarche expérimentale, etc.) et donne son sens à la démarche d'observation et d'exploration, pour tous les élèves. Dans la plupart des disciplines ces écrits d'élèves ne sont pas systématiquement conservés, ni objet d'une surveillance professorale étroite. En sciences expérimentales un cahier peut leur être réservé (par exemple narration d'expérience en physique) de manière à bien les différencier des leçons, en SVT ils sont conservés comme *témoins de la méthode* qui a conduit à la notion. En français, comme en histoire-géographie, les éléments de recherche sont intégrés à la synthèse de construction de sens.

2 L'élève écrit pour **garder une trace claire, juste et complète d'un cours**. Ce type d'écrit est souvent appelé « *trace écrite* », au sens où ce qui reste du cours, auquel l'élève a assisté, est conservé par écrit. L'élève *comprend* le cours (méthodes mises en œuvre, savoirs enseignés) et se prépare une *mémoire écrite* de ce cours, qui lui permettra *d'apprendre ce cours*. Ces notes prises en classe, par leur structuration, leur exactitude (définitions par exemple en sciences expérimentales), le *rendu qu'elles proposent de la démarche* mise en œuvre en cours pour arriver au sens, à la notion, à la définition, à l'exposition (d'un événement historique, d'un mouvement littéraire, etc.) sont un outil essentiel pour l'élève, un aide-mémoire : elles lui permettent d'apprendre, de réviser ses leçons, de préparer les devoirs et examens, elles entretiennent donc un rapport étroit avec *l'évaluation*. Toutes les disciplines développent des stratégies pour **encadrer, soutenir l'écriture des élèves**, et assurer une bonne trace écrite : parmi ces stratégies, on cite le plan progressivement établi au tableau, les mots clés, les résumés rédigés par l'enseignant, les phrases très suggérées par le professeur, les définitions dictées précisément en sciences, les mots nouveaux écrits au tableau, les savoirs professoraux nouveaux apportés précisément par l'enseignant, l'indication par le professeur, qu'il propose, pour un même savoir, plusieurs « exemples », « illustrations » mais qui ne sont pas tous

à noter. On évoque en sciences humaines (particulièrement Lettres, LV et philosophie) le profit des reformulations orales intermédiaires demandées aux élèves : en demandant aux élèves de reformuler ce qu'il vient d'enseigner, le professeur mesure la réception de son propos, entraîne les élèves à une prise de notes « intelligente » et lutte contre l'écriture mécanique.

Type de situation pédagogique	Activité élève	Cadrage professoral	Statut de l'erreur	Type d'écriture
Exploration, recherche, expérimentation, observation,	Observer, décomposer, prélever, analyser	Consignes orales préalables, questionnaire, protocole,	L'erreur est partie intégrante du processus d'apprentissage	Individuel, du point de vue de l'élève, Archivé ou non . pas objet de contrôle
Cours professoral	Comprendre, intégrer, s'approprier, garder mémoire écrite	Plan, hiérarchisation, reformulation, Mots clés etc.	Pas d'erreur tolérable dans la trace écrite qui est la base de l'apprentissage ultérieur (Evaluation)	Collectif semi-guidé ou très guidé Archivé, BASE des leçons à apprendre et des évaluations

## **2 Quelles compétences les élèves doivent-ils mobiliser pour parvenir à une « prise de notes » efficace ?**

► Un champ est souvent l'objet essentiel des séances de méthodologie : **écrire vite**. Si le professeur ne procède pas par répétitions, l'élève est confronté à la différence entre le débit oral (150 mots minutes) et les possibilités d'écriture (27 mots minute). Il faut donc que l'élève écrive vite et juste. On entraîne les élèves à recourir à des abréviations normées (liste d'abréviations) et à des signes conventionnels (≠, →, etc.).

### ***Remarques :***

S'il est vrai qu'il existe indéniablement des conventions communes à tous pour la prise de notes, il est tout aussi vrai que chacun doit se construire son code, qui lui permettra de prendre des notes en accord avec son mode d'intégration des explications données en cours.

Attention en insistant trop sur la vitesse de prise à ne pas transformer la prise de notes en une activité mécanique à réaliser le plus vite possible sans rien comprendre à ce que l'on note ou assimilable à la prise en sténographie des secrétaires d'autrefois. Le but n'est pas de tout écrire...mais d'écrire du sens.

► Le deuxième champ traite les questions beaucoup plus importantes : il faut que l'élève prenne conscience des questions suivantes.

Des notes prises pour quoi faire ?

Que retenir, que conserver par écrit de tout ce qui est dit ?

Comment présenter le plus efficacement pour moi ?

## **3 Quelques préconisations**

Les IA-IPR proposent deux préconisations essentielles, qui découlent des compétences précédemment évoquées

- Une méthodologie de la prise de notes ne peut être conduite uniquement « hors sol », elle doit s'ancrer et se développer dans le cadre des enseignements reçus par les élèves : c'est dans ce cadre qu'on apprend à hiérarchiser, structurer, à prendre en notes une démarche de construction et pas seulement le résultat, à comprendre l'intérêt et le sens d'un plan.

- Le rôle et la responsabilité des professeurs sont essentiels : il convient d'analyser les cours dispensés. Comment ont-ils favorisé, soutenu, contrôlé cette prise du cours en notes, c'est-à-dire la réception et l'intégration par les élèves du cours donné ? Le professeur doit donc interroger précisément la construction didactique et la mise en oeuvre pédagogique de sa séance.

La prise de notes est une image fidèle de la réception des cours par les élèves, de leurs compréhension, intégration remobilisation et réactivation possible ou non.

### **Gestes professionnels à développer**

1.- au préalable **avoir conscience des difficultés des élèves** (intérêt des questionnaires de début d'année mis en place dans certains lycées pour préparer l'accompagnement personnalisé) dans ce nouveau type d'exercice, par rapport aux pratiques du collège.

2.- signifier et faire comprendre aux élèves **pour quoi il faut prendre des notes précises et bien organisées**, leur rôle essentiel dans la scolarité au lycée : la fonction et le rendement de la prise de notes. (

Suggestions :

→ Au besoin en cas de résultats faibles lors des interrogations et contrôles, consulter les notes de l'élève.

→ La reprise des notes est essentielle : on peut garder quelques minutes en fin de séance pour faire revenir individuellement, collectivement les élèves sur la prise de notes effectuée durant la séance.

→ Inciter les élèves à relire leurs notes.

### **3 - donner des points d'appui pour la prise de notes en cours**

→ plan progressif, mots clefs (au tableau), vérifier régulièrement où on en est dans ce plan, assurer que ce « squelette de plan est rempli » par des notes

→ définition, notion données avec précision (phrases précises)

→ distinguer (oralement) l'essentiel de l'accessoire : par exemple les anecdotes sur un auteur, les exemples multiples pour illustrer une même notion, les formulations plurielles sur le même sujet

→ aider les élèves à distinguer prises de notes provisoires, intermédiaires (observations, recherche) et prises de notes finales (trace écrite) : prendre des notes lacunaires est différent de prendre en notes un cours. Pour favoriser cette distinction et obtenir des classeurs plus clairs, donner dans certaines disciplines l'habitude de ne pas opérer ces opérations sur la même feuille

→ faire recourir fréquemment aux reformulations orales, écrites, différées, simultanées. Insister sur les liens logiques (cause/conséquence par exemple)

→ rythmer les séances : donner du temps/ des temps pour écrire, et imposer des temps de non-écriture : on n'écrit pas avant d'avoir compris ce qu'on veut écrire.